

Un sénateur de l'Essonne sous le feu des critiques après sa participation à un rassemblement antivaccin et anti-masque

Vincent Delahaye (UDI), ancien maire de Massy, assure avoir répondu à une mobilisation contre le passe sanitaire. Il affirme n'être resté que cinq minutes et n'a pas assisté aux propos injurieux et complotistes prononcés par certains intervenants, dont Jean-Marie Bigard.



Paris, le 22 mai 2021. Le vice-président au sénat Vincent Delahaye (UDI) a été filmé par les caméras de « Quotidien » lors d'un rassemblement antivax et complotiste. Capture d'écran/TMC.

Par Cécile Chevallier

Le 25 mai 2021 à 15h17

« J'aurais peut-être dû être plus précautionneux, mais le rassemblement ne me semblait pas du tout polémique, le mot d'ordre portait sur le passe sanitaire », confie ce mardi matin Vincent Delahaye. Pourtant depuis deux jours, le sénateur (UDI) de l'Essonne, ancien maire de Massy, est au cœur d'une polémique. La raison ? Sa présence samedi à un rassemblement de 300 personnes, toutes sans masque, à Paris, pour dire « non au passe sanitaire ».

Un événement qui aurait pu rester relativement confidentiel mais médiatisé par un reportage de « Quotidien », l'émission de Yann Barthès sur TMC diffusée lundi 24 mai.

Traités de « collabos » par plusieurs participants qui menacent de les lyncher, les journalistes de « Quotidien » y filment aussi des gens portant une étoile jaune pour dénoncer « l'holocauste » que le gouvernement planifierait avec la crise sanitaire et ceux qui refusent de se faire vacciner... Ils montrent plusieurs invités : Florian Philippot, le président des Patriotes, l'humoriste Jean-Marie Bigard (qui insulte les ministres Agnès Buzyn et Olivier Véran), Alexandra Henrion-Caude, docteure en génétique controversée et ancienne directrice de recherche à l'Inserm, et donc Vincent Delahaye.

« Je suis vice-président du Sénat, j'ai voté contre la prorogation de l'état d'urgence il y a un petit moment et j'ai voté contre le passe sanitaire. Même si pour l'instant on nous l'annonce comme du provisoire, moi j'ai toujours peur du provisoire qui dure. Je suis comme vous engagé pour nos libertés », exhorte-t-il sur la tribune, sans masque. Il poursuit encore quelques minutes autour de la liberté « anesthésiée par la crise sanitaire tout comme l'esprit critique ».

Une apparition qui a déclenché une volée de critiques sur les réseaux sociaux. Jérôme Guedj, conseiller départemental (PS) du canton de Massy et tête de liste en Essonne pour les élections régionales derrière Audrey Pulvar, a ouvert les hostilités, se disant « horrifié de voir Vincent Delahaye partager tribune avec les antivax complotistes comme Jean-Marie Bigard ou Florian Philippot, manif où on porte l'étoile jaune, journalistes traités de collabos ».

Horrifié de voir [@V_Delahaye](#), ancien maire de [@villedemassy](#), vice-président [@UDI_off](#) du [@Senat](#) partager tribune avec les antivax complotistes comme [@JM_Bigard](#) ou [@f_philippot](#), manif où on porte l'étoile jaune, journalistes traités de collabos [#Hontehttps://t.co/ERQIEc2fVO](https://t.co/ERQIEc2fVO)

— Jérôme Guedj (@JeromeGuedj) May 24, 2021

Hella Kribi-Romdhane, élue d'opposition à Massy et conseillère régionale sortante, tête de liste en Essonne pour les écologistes, a embrayé en jugeant cela « glaçant ». Devant ces réactions, Vincent Delahaye a à son tour publié un tweet ce mardi matin pour s'expliquer.

A l'invitation du collectif d'artistes "Ami entends-tu » je suis intervenu lors d'un rassemblement contre le pass sanitaire.

Après mon départ, des propos inacceptables ont été tenus.

Je les condamne avec la plus extrême fermeté.

Rien de ce qui a été dit ne me ressemble.

— Vincent Delahaye (@V_Delahaye) May 25, 2021

Ses justifications n'ont pas apaisé les critiques. Pour Bernard Vera, ancien sénateur (PCF) de l'Essonne, sa présence ce samedi est « une honte pour le Sénat, pour l'Essonne et pour Massy ». Même condamnation de la part du député (apparenté LREM) de la première circonscription de l'Essonne Francis Chouat : « Présence hallucinante pour un vice-président du Sénat dans un rassemblement complotiste et obscurantiste ».

« Je ne suis ni antivaccin ni complotiste », se défend Delahaye

Vincent Delahaye assure avoir aussi été « choqué » par le reportage. « Je ne suis resté que quelques minutes sur place, assure-t-il. J'ai répondu à l'appel de ce collectif d'artistes qui organise depuis quelques semaines des flashmobs pour réclamer la réouverture des lieux culturels. Le 1er mai, ils en ont fait un devant le Sénat et je leur avais envoyé un petit message car j'avais trouvé ça sympa (*NDLR : plusieurs dizaines de personnes réunies au Jardin du Luxembourg, la plupart sans masques, pour chanter Danse encore, un hymne à la liberté*). »

C'est ainsi qu'il a été sollicité par le collectif. « Je ne savais absolument pas que Bigard ou Philippot étaient invités, poursuit le sénateur. Je ne suis ni antivaccin ni complotiste, et si le mot d'ordre avait été contre le vaccin ou contre le port du masque, je ne m'y serai pas rendu. Les organisateurs n'étaient pas du tout sur cette longueur d'onde (*NDLR : ils n'ont pas interrompu les interventions les plus controversées*). Pour le passe sanitaire, je suis pour des contrôles à la frontière, mais contre son extension en France. Quand j'étais sur place samedi, moins de dix minutes, je n'ai assisté à aucun propos démentiel, rien contre le gouvernement. Je n'étais pas du tout là quand Bigard ou la généticienne ont parlé. Je pense que le collectif a été débordé. »

Quand [@V_Delahaye](#) veut faire croire qu'il s'est retrouvé dans un rassemblement [#Antivaccin](#) [#complotiste](#) à l'insu de son plein gré, tout en

adoptant le dress code de rigueur [#SansMasque](#)... Honteux !
<https://t.co/iXhZJ2U9ih>

— Anne Launay (@AnneLaunay) [May 25, 2021](#)

Mais pour Anne Launay, conseillère départementale (EELV) sur le canton d'Orsay et candidate, ces excuses sont un peu faciles. « Il veut faire croire qu'il s'est retrouvé dans un rassemblement antivaccin complotiste à l'insu de son plein gré (sic), tout en adoptant le dress code (*NDLR : code vestimentaire*) de rigueur : sans masque », dénonce l'élue.